

## DISTRICT DE L'ORNE DE FOOTBALL

### ASSEMBLEES GENERALES

### EXTRAORDINAIRE et ORDINAIRE D'HIVER

Samedi 1 décembre 2018 à 10 heures 00

Salle Rouault- 46 Grande Rue

61170 LE MELE SUR SARTHE

### PROCES-VERBAL

#### ACCUEIL DES PERSONNALITES :

Monsieur Christophe DE BALORRE, Président du Conseil Départemental et de la Communauté de Communes de la Vallée de la Haute Sarthe,  
Madame Christine ROIMIER, Conseillère Départementale, Vice-présidente du Conseil Départemental, Présidente de la Commission de l'Education, de la Culture et Sport du Conseil Départemental,  
Madame Françoise DESVERGNES, maire du Mêle sur Sarthe,  
Monsieur Christophe JEHANNIN, Président de l'US Mesloise,  
Monsieur Jacky CERVEAU, représentant LFA et vice-Président délégué de la Ligue de Normandie,  
Monsieur Christian VANNIER, Président du CDOS,  
Monsieur Patrick JOUBERT, chef de service au Conseil Départemental,  
Monsieur Jean-Pierre CADON, Président honoraire du District de l'Orne,  
Monsieur Bruno LEGUERINAIS, Commissaire aux Comptes,

#### Excusé :

Monsieur Pierre LERESTEUX, Président de la ligue de Football,

Les opérations de pointage, une fois effectuées, permettent de constater que le quorum fixé statutairement pour l'Assemblée Générale Extraordinaire et Ordinaire est atteint.

Sur un total de 84 clubs affiliés, représentant un total de 442 voix, 56 clubs sont présents physiquement ou représentés par pouvoir (66,67 % des inscrits), ceux-ci constituant un total de 331 voix (74,89 % des inscrits).

Le Président André LOUP remercie chaleureusement de leur présence :

- Les élus et les diverses personnalités qui ont accepté de répondre favorablement à son invitation,
- Les nombreux dirigeants de clubs, éducateurs, arbitres,
- Après avoir déclaré l'ouverture de la séance et, sans autre préalable, le Président André LOUP cède la parole à Christophe DE BALORRE, Françoise DESVERGNES et Christophe JEHANNIN.

## I -INTERVENTION DES PERSONNALITES

**Monsieur Christophe DE BALORRE**, Président du Conseil Départemental et de la Communauté de Communes de la Vallée de la Haute Sarthe,

Extraits d'allocution :

« La collectivité que je préside est très attachée au développement de la vie associative sous toutes ses formes : Domaine social, domaine culturel, touristique ou sportif. Les élus de notre Communauté de Communes sont conscients que l'accès au sport de nos activités de plein air est une activité primordiale. De nombreux équipements existent sur ce territoire communautaire dont un certain nombre de terrains de football. Nous avons programmé un certain nombre de travaux importants pour restructurer les équipements sportifs liés au football et en particulier les vestiaires du club de l'Us Méloise. Son Président Christophe JEHANNIN et son équipe de bénévoles gèrent le club avec beaucoup de dévouement. Merci Président, d'avoir choisi le Mêle Sur Sarthe pour votre Assemblée Générale ».

*Applaudissements*

**Madame Françoise DESVERGNES**, Maire du Mêle Sur Sarthe,

Extraits d'allocution :

« Je suis très heureuse de vous accueillir à la salle Daniel Rouault pour la tenue de votre Assemblée Générale et vous souhaite la bienvenue dans notre commune. Le Mêle Sur Sarthe, petite commune de 62ha, compte 770 habitants. Nous appartenons à la Communauté de Communes de la Vallée de la Haute Sarthe composée de 31 communes avec une population de 8 200 habitants. Le Mêle est composé essentiellement du centre bourg avec la place Charles de Gaulle où sont situés tous les commerces. La présence de cet outil commercial et la proximité de la 2X2 voies nous ont permis d'obtenir le label Village Etape, en juillet 2017. Le Mêle est labellisé Station Verte, une destination de loisirs et de vacances avec le lac du Pays Mélois. Depuis octobre, dans le cadre de station verte, nous avons obtenu le label station Pêche. La vie associative apporte beaucoup de vitalité au Pays Mélois et parmi ces associations, j'ai plaisir à citer l'Union Sportive Méloise. L'U.S.M. joue un grand rôle dans le Pays Mélois en termes d'animation mais également de cohésion sociale, du vivre ensemble et j'en profite pour remercier son Président Christophe JEHANNIN et toute son équipe pour leur dévouement et le travail bénévole qu'ils accomplissent tout au long de l'année. La pratique du sport est bénéfique pour la santé et bien au-delà avec un rôle formateur pour les jeunes et une formidable école de la vie. Ravie que vous ayez choisi le Mêle pour vous retrouver, je vous laisse à vos réflexions studieuses et vous souhaite une bonne Assemblée Générale ».

*Applaudissements*

**Monsieur Christophe JEHANNIN**, Président de l'US Mesloise

Extraits d'allocution :

« Ce n'est pas sans une certaine fierté et émotion que je vous accueille ici en Pays Mélois. Fier d'être le Président de ce club qui a connu de belles heures il y a déjà quelques années. Mais comme tout club, nous connaissons des hauts et des bas. Il y a 3 ans, ce club était prêt à être mis en sommeil. Lors de notre arrivée à la tête de celui-ci il y a 2 ans, nous avons 69 licenciés et 4 équipes de jeunes. Aujourd'hui, nous avons 160 licenciés et des équipes de jeunes dans toutes les catégories et avons recréé une équipe senior. Pour fonctionner, un club a besoin de beaucoup de bénévoles. J'ai de la chance d'avoir un bureau dynamique. La difficulté que nous rencontrons aujourd'hui est au niveau de l'encadrement, car avec cette progression de licenciés, il faut toujours pouvoir les accueillir dans les meilleures conditions pour les aider à progresser et à s'épanouir. Je vous ai parlé de fierté mais il y a aussi de l'émotion. Quoi de plus beau que le sourire d'un enfant satisfait de son match même s'il a perdu car il était avec ses copains, d'une belle passe entraînant un tir arrêté par le gardien qui aura fait une magnifique parade. C'est pourquoi aujourd'hui en tant que Président ou dirigeant, sachons prendre du recul si notre équipe a perdu, si une passe n'est pas

arrivée à destination, si l'arbitre a oublié de siffler une faute. Ces oublis ne sont rien par rapport au drame que nos amis de l'Us Andaine ont connu récemment. En tant que parent et Président, et avec tous mes collègues ici présents, je m'associe à leur douleur. Merci pour votre attention.

*Applaudissements*

*Christophe JEHANNIN se voit remettre quelques présents par le Président André LOUP.*

## **II -ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

**MODIFICATION STATUTAIRE DU DISTRICT DE L'ORNE DE FOOTBALL (D.O.F.) -Joël LE PROVOST, Secrétaire Général du District.**

Le Président André LOUP déclare ouverte l'Assemblée Générale Extraordinaire appelant l'examen de la proposition de modification des statuts du D.O.F.

Chargé de rapporter cette question, Joël LE PROVOST expose les raisons amenant à modifier cet article :« Résultant des statuts de la ligue, le Comité de Direction propose une modification de l'article 12.3 des statuts du DOF. Elle concerne la suppression des anciennes dispositions obligeant les clubs à envoyer leur délégation de pouvoir 48 heures avant l'Assemblée Générale. La modification permettra d'accepter ces délégations jusqu'au jour de la tenue de l'Assemblée Générale ».

Aucune intervention de l'auditoire n'étant notée, le Secrétaire Général propose l'adoption de l'article modifié.

**Question : « Etes-vous pour ou contre l'amendement de l'article 12.3 des statuts du District de l'Orne de Football ? »**

**RESULTAT DU VOTE ELECTRONIQUE :**

- ✓ Sont **POUR**     **295 voix**
- ✓ Sont **CONTRE**   **36 voix**

**La modification statutaire est adoptée à 89,12 %des suffrages exprimés.**

André LOUP déclare alors close l'Assemblée Générale Extraordinaire du D.O.F.

## **III - ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

Guidé par un essentiel devoir de mémoire, André LOUP invite l'assistance à observer quelques instants de recueillement en souvenir des dirigeants, joueurs, malheureusement disparus depuis la dernière Assemblée Générale de district le 29 juin 2018.

*L'Assemblée se lève et observe un moment de silence.*

Après cet instant de réelle émotion, le Président engage l'assemblée à examiner et à étudier les différents points inscrits à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire.

### **A- Allocution du Président du district André LOUP :**

« Mesdames Messieurs,

## Pourquoi cette AG ?

Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 30 juin 2017 à Moulin la Marche vous avez voté les nouveaux statuts du DOF (statuts types imposés par la Fédération) à 303 voix pour et 17 voix contre. Ces statuts ont donc été adoptés. Ils précisent à l'article 12.4 que l'assemblée : **approuve les comptes de l'exercice clos au 30 juin de chaque année et vote le budget de l'exercice suivant.** Nous sommes donc tenus de présenter ces comptes avant le 31 décembre de l'année. La saison dernière nous avons obtenu une dérogation du tribunal de Grande Instance pour ne pas appliquer cette obligation et nous avons tenu notre Assemblée Générale en été à Tinchebray le 29 juin 2018 comme habituellement et vous y avez voté le budget prévisionnel 2018/2019 à 294 voix pour et 61 voix contre. Cette saison nous nous sommes mis en conformité avec nos statuts provoquant cette assemblée générale d'hiver pour vous y présenter les comptes de l'exercice de la saison que nous venons de terminer au 30 Juin 2018 et je vous remercie de votre présence.

Le rapport moral de la saison ayant été fait lors de notre dernière AG je vais juste faire un point sur les faits marquants de ce début de saison.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir fin Août Clément LOUDJANI notre nouveau CTD DAP venu en remplacement de Florent JIQUEL qui a intégré l'ETR avec des missions réparties sur notre district et sur celui de la Manche. Florent désormais sera chargé des formations d'éducateurs CFF2 à CFF4, du suivi des sections sportives et du parcours de performance sportive des U 14 et U 15 garçons et filles. Outre ces missions Florent a assuré et assure encore la mise en route de Clément qui s'est très vite familiarisé avec notre district et il vient en appui sur les nombreuses actions menées dans le cadre du football animation. Clément est également soutenu par la commission foot animation présidée par Gérard LE CAIGNEC assisté de Brigitte FRANCOIS dont je tiens à saluer l'énorme investissement pour le programme de nos jeunes licenciés. Bienvenue donc à Clément et qu'il vous apporte dans la mesure de ses disponibilités tout le soutien et l'aide que vous souhaitez pour l'encadrement de notre football d'animation.

### Licences :

Dans le contexte de l'évolution de la population du département l'évolution du nombre de nos licenciés apporte un peu de fraîcheur. En effet avec plus de 9500 licenciés à ce jour nous allons dépasser les 10 000 au cours de la saison. L'effet coupe du monde a eu un impact important en foot d'animation avec une augmentation de près de 250 licenciés soit + 9 %. Autre évolution notoire l'attrait du football féminin avec déjà plus de 710 licenciées féminines soit une augmentation de 28 % des pratiquantes. Les autres catégories étant dans l'ensemble stable avec un seul bémol une perte de licenciés en catégorie U 14 à U 19 – 2.9 % ce qui n'est pas sans nous poser de gros problèmes pour la constitution de nos compétitions y afférentes.

### Accueil Fidélisation :

Mesdames Messieurs ces nouveaux et ces nouvelles licenciées sont une aubaine pour notre football rural, alors désormais notre mission, votre mission sera de bien les accueillir, de les fidéliser, de leur proposer des pratiques adaptées. Le district sera à votre écoute pour vous aider et vous soutenir dans ces diverses organisations mais saisissons cette opportunité avec la plus grande attention ne les décevons pas il en va de l'avenir du football Ornais. Ces plateaux et rassemblements doivent être une réussite alors portez y la plus grande attention. Votre responsabilité est engagée. **Je vous ai déjà alerté sur le sujet cependant j'insiste : Il est irresponsable de voir certaines pratiques je ne citerai pas de club mais chacun se reconnaîtra. Sur un même plateau U 7 : Un club présente une équipe sans aucun licencié même pas une licence non active, un autre n'inscrit que les prénoms des licenciés, un club se présente avec 4 équipes mais n'en a engagé que 3, un club indique 6 licences en cours alors que foot 2000 n'en indique aucune,**

**dernièrement des parents qui se plaignent d'avoir payé des cotisations sans qu'aucune licence n'ait été délivrée.** Nous voulons vous aider mais c'est donnant donnant. Nous essayons de vous faciliter la tâche mais soyez réglo avec les bénévoles qui gèrent ces rassemblements. Gérard vous présentera quelques dispositions pour essayer de vous faciliter la tâche.

#### **Label :**

Le processus de labellisation des clubs est sur le site et je vous engage à faire votre auto-diagnostic, même si vous estimez que votre club ne pourra être labellisé il peut vous apporter des pistes pour votre organisation. Clément et la commission se feront un plaisir de venir vous soutenir et étudier avec vous des solutions.

#### **Les services civiques :**

Nous avons mis en place pour les clubs intéressés 20 services civiques que nous formons pour vous apporter une aide supplémentaire dans le développement du foot animation, du football féminin et du football à l'école cette saison encore, et servir de relais sur les différents rassemblements. Ces services civiques sont accompagnés par nos techniciens et suivis par Madame BOUCHER.

#### **Compétitions :**

Jean vous présentera quelques modifications dans le but de clarifier et d'améliorer le déroulement des compétitions.

#### **Le football féminin :**

Un championnat senior de 10 équipes (4 équipes nouvelles) mais impossible de lancer un championnat U16F, faute d'équipes engagées.

#### **Le futsal :**

Volonté Fédérale de développer la discipline mais pour nous Inquiétude du fait du manque de disponibilité de salles. Nous avons dû reporter le premier plateau faute d'installations disponibles. Nous devons prendre une décision mi-décembre pour la suite de nos compétitions.

#### **Protocole :**

Pour créer de la communication, du respect, de la convivialité, et assurer la régularité des rencontres, nous avons mis en place un protocole d'accueil. Merci d'en assurer la pratique dans la mesure du possible, nous ferons un bilan sur la saison.

#### **Arbitrage :**

Chaque saison le même scénario se dessine au niveau de l'arbitrage avec la perte d'une vingtaine de licenciés, et la formation d'un nombre équivalent de nouveaux arbitres. Je sais les difficultés que vous rencontrez pour inciter des jeunes à l'arbitrage pourtant notre département reste un très bon pourvoyeur de jeunes arbitres de ligue. Nous pouvons être fiers de nos jeunes et en particulier de Jade Mongiat. Vous avez pu voir que notre jeune arbitre féminine du district a vécu une journée extraordinaire et super motivante avec des arbitres de Ligue 1 en marge du match Caen Guingamp, un bel exemple pour d'éventuelles candidates à l'arbitrage que nous recherchons activement. Je vous invite à aller voir sur notre site le récit de sa mémorable journée.

Chaque week-end vous avez au sein de vos clubs des dirigeants, éducateurs ou joueurs qui font occasionnellement office d'arbitre officiel. Nous vous proposons de vous aider et par de là même les aider. L'idée est de les réunir par secteur et de leur proposer sur une demi-journée une formation d'**arbitre de club**, dispensée par nos soins. Cette participation serait gratuite, prise en charge par le district, et chaque dirigeant formé ayant arbitré un quota de matches à définir, serait équipé d'un sweat distinctif fourni par le district. L'arbitre de club serait prioritaire en cas d'absence d'arbitre officiel sur les rencontres disputées par son club en compétition de district. Alors dès à présent recensez et listez-nous ces bénévoles.

*Le discours du Président soulève les applaudissements de la salle*

## **B-Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 29 juin 2018 à Tinchebray**

Ce procès-verbal a été porté à la connaissance de toutes et tous par la voie du site internet du District, le 6 juillet 2018.

Mis aux voix et en l'absence de toute observation tant écrite qu'orale, ce procès-verbal est adopté à la majorité des délégués des clubs présents et représentés.

### **RESULTAT DU VOTE ELECTRONIQUE :**

- ✓ Sont **POUR** 311 voix
- ✓ Sont **CONTRE** 4 voix

**Le procès-verbal est adopté à 98,73 % des suffrages exprimés.**

## **C- Présentation du Bilan Financier 2017/2018 - Rapport du Commissaire aux Comptes - Approbations résolutions**

### **❖ Bilan financier :**

Chargé naturellement de ce dossier, Sébastien GOURDEL, trésorier du D.O.F., présente et commente le résultat de l'exercice 2017-2018 clos au 30 juin 2018, ainsi que le bilan comptable.

Voici notre rapport de gestion sur l'exercice clos le 30 juin 2018 :

### **1- ACTIVITE DE L'EXERCICE ET SITUATION FINANCIERE**

Les produits de l'exercice s'élèvent à 365 476 €. Ils se décomposent et ont évolué de la façon suivante :

	2018	2017	Variation
- Produits d'exploitation :	360 805 €	304 783 €	+ 56 022 €
- Produits financiers :	4 671 €	4 292 €	+ 379 €
- Produits exceptionnels :	<u>0 €</u>	<u>1 867 €</u>	- <u>1 867 €</u>
	365 476 €	310 942 €	+ 54 534 €

L'augmentation des produits d'exploitation s'explique par :

- Une hausse des amendes et sanctions : + 11 146 €
- De nouveaux partenariats : + 22 000 €  
(liés à l'organisation de la coupe du monde des U13)
- La diminution des recettes de stages - 8 375 €  
(stages désormais dispensés par la Ligue de Football de Normandie)
- L'augmentation des subventions : + 32 118 €

Le produit exceptionnel constaté sur l'exercice antérieur était dû notamment à des régularisations de caisses sociales.

Les charges de l'exercice s'élèvent à 365 010 €. Elles se décomposent et ont évolué de la façon suivante :

	2018	2017	Variation
- Charges d'exploitation :	364 612 €	267 644 €	+ 96 968 €
- Charges financières :	0 €	0 €	€
- Charges exceptionnelles :	<u>398 €</u>	<u>610 €</u>	<u>- 212 €</u>
	365 010 €	268 254 €	+ 96 756 €

Elles augmentent également de manière très significative et parmi les variations les plus importantes, il est à retenir :

- Dépenses d'équipement : + 10 700 €
- Achats de coupes fanions : + 19 632 €
- Achats FAFO : + 25 492 €  
(en attente d'affectation sur le report à nouveau créditeur FAFO constitué sur 2017)
- Missions : + 27 202 €  
(organisation de la coupe du monde des U13)

L'exercice se solde par un excédent de 466,48 €  
(dont résultat d'exploitation : - 3 807 €, résultat financier : + 4 671 € et résultat exceptionnel : - 398 €).

## 2- EVOLUTION PREVISIBLE

- Maintien des charges de fonctionnement hors opérations spéciales
- Nombre de licenciés en augmentation en 2018/2019

## 3- EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Remplacement du Conseiller Technique Départemental DAP en août 2018

## 4- QUITUS AU COMITE DIRECTEUR

Il est proposé de donner quitus entier et sans réserve aux membres du Comité de Direction pour tous les actes de leur gestion relatifs à cet exercice.

## 5- AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels tels qu'ils vous ont été présentés et qui font apparaître un excédent de 466,48 €.

Le montant du report à nouveau créditeur (RAN) s'élevait à 42 688 €. Nous rappelons qu'il a été exclusivement constitué dans le but de financer les actions en faveur du football Ornaïs (FAFO).

Sur la saison 2018, à cet effet, le district a engagé des dépenses d'équipement à destination des clubs pour 25 492 €.

Nous vous proposons d'affecter le résultat 2018, comme suit :

- Dotations d'équipement à imputer au compte :
  - Report à nouveau créditeur FAFO : - 25 492,00 €
- Excédent de l'exercice retraité des dotations affectées au RAN 2017 à imputer au compte :
  - Report à nouveau créditeur FAFO : + 25 958,48 €

Le solde du poste RAN FAFO après ces affectations ressort à 43 154,48 €.

## 6- CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L.612-5 DU CODE DE COMMERCE

Nous vous précisons, conformément à l'article R.612-7 du Code de commerce, qu'aucune convention nouvelle visée à l'article L.612-5 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

### ❖ Rapport du Commissaire aux Comptes :

Bruno LEGUERINAIS déclare : « En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du District de Football de l'Orne relatifs à l'exercice de 12 mois clos le 30.06.2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre entité à la fin de cet exercice. Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels ».

Sébastien GOUDEL reprend la parole pour expliquer à l'assemblée les raisons de l'évolution des lignes de libellés comptables : « **Cela est dû par la mise en place d'une comptabilité analytique** ». Il en profite pour remercier la Directrice Yvette BOUCHER pour l'efficacité de son travail.

### ❖ Approbation des résolutions :

#### 1<sup>ère</sup> résolution :

L'Assemblée, après avoir entendu la lecture des rapports du Comité de direction et du Commissaire aux Comptes approuve les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2018, faisant apparaître un résultat de 466,48 €.

#### **RESULTAT DU VOTE ELECTRONIQUE :**

- ✓ Sont **POUR** : 317 voix
- ✓ Sont **CONTRE** : 6 voix

**Les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2018 sont adoptés à 98,14 % des suffrages exprimés.**

#### 2<sup>ème</sup> résolution :

Question posée par le Secrétaire Général à l'Assemblée : « **donnez-vous quitus au Comité de Direction pour l'exercice de sa mission ?** »

#### **RESULTAT DU VOTE ELECTRONIQUE :**

- Sont **POUR** : 317 voix
- Sont **CONTRE** : 7 voix

**Le quitus est accordé à 97,84 % des suffrages exprimés.**

#### 3<sup>ème</sup> résolution :

Le Trésorier Sébastien GOURDEL propose à l'assemblée d'affecter le résultat 2018, comme suit :

- Dotations d'équipement à imputer au compte :
  - ➔ Report à nouveau créditeur FAFO : - 25 492,00 €
- Excédent de l'exercice retraité des dotations affectées au Report à nouveau 2017 à imputer au compte :
  - ➔ Report à nouveau créditeur FAFO : + 25 958,48 €

Le solde du poste Report à nouveau FAFO après ces affectations ressort à 43 154,48 € ».

#### **RESULTAT DU VOTE ELECTRONIQUE :**

- Sont **POUR** : 324 voix
- Sont **CONTRE** : 3 voix

**L'affectation du résultat est adoptée à 99,08 % des suffrages exprimés.**

#### 4<sup>ème</sup> résolution :

L'Assemblée, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L.612-5 du Code de Commerce, approuve la teneur dudit rapport.

#### **RESULTAT DU VOTE ELECTRONIQUE :**

- Sont **POUR** : 303 voix
- Sont **CONTRE** : 7 voix

**Le rapport est approuvé à 97,74 % des suffrages exprimés.**

#### **D- Présentation des propositions des modifications des compétitions du DOF - Jean BLANCHETIERE, Président de la commission gestion des compétitions**

Jean BLANCHETIERE, présente et commente les propositions de modifications des compétitions : Sont ainsi concernés les articles :

- Article 1.1.1 : Pyramide des compétitions du DOF.
- Article 1.1.5.1 : Obligations (engagements-terrain-arbitrage-FMI).
- Article 1.1.9.1 : Championnat de Départemental 1 Seniors (D.1).
- Article 1.1.9.4 : Championnat de Départemental 4 seniors (D.4).
- Article 1.1.10 : Finales des champions du DOF.
- Article 1.2.2. : Report de match officiel sur arrêté municipal.

Question de Jean BLANCHETIERE : « **Avez-vous des questions sur ces modifications ?** »

Intervention de Jean-Luc GESBERT, Président du F.C Carrouges : Jean-Luc GESBERT fait remarquer que les mairies sont fermées le week-end et qu'il est impossible pour les clubs de faire prendre un arrêté d'interdiction.

Jean BLANCHETIERE : « **Nous passons au vote concernant ces propositions.** »

#### **RESULTAT DU VOTE ELECTRONIQUE :**

- ✓ Sont **POUR** 257 voix
- ✓ Sont **CONTRE** 74 voix

**Les propositions sont adoptées à 77,64% des suffrages exprimés.**

#### **E - Football animation - Gérard LE CAIGNEC**

Extraits de son intervention :

« Le Président André LOUP l'avait dit lors de l'AG de juin à Tinchebray : Pour que nos U7, U9 et U11 puissent participer dans de bonnes conditions aux plateaux organisés par la Commission Foot Animation, la partie administrative doit être à la hauteur de l'organisation sportive.

Pour la Commission Foot Animation, il est inconcevable qu'un plateau ne donne pas lieu à une Feuille Bilan en U7 et U9 accompagnée de la Feuille listant les équipes, joueurs et éducateurs ou dirigeants présents.

Il en va de la tranquillité de tous et en tout premier lieu des Présidents de clubs car je vous laisse imaginer qui subirait les conséquences d'un problème survenu, par exemple, à un enfant non licencié participant à un plateau. Contre qui les parents pourraient-ils se retourner en premier lieu ? Je vous rappelle aussi que ne peuvent participer aux plateaux que les équipes engagées sur foot Clubs : le club recevant ne

doit pas avoir à gérer un afflux supplémentaire d'équipes autres que celles qui sont répertoriées par le District.

Les Commissions Foot Animation et Gestion des Compétitions, conscientes du fait qu'il est parfois difficile à un dirigeant gérant seul une équipe de s'occuper des enfants au vestiaire, de les échauffer avant le plateau et de remplir les documents nécessaires, vous proposent donc de faciliter cette dernière tâche.

Les feuilles de plateaux U7, U9 et U11 ont été simplifiées ; vous n'aurez plus à y inscrire les n° de licences puisque le District vous fournit les listings de vos joueurs. Vous écrirez seulement le NOM du club, les Noms et Prénoms des joueurs et de l'éducateur ou du dirigeant et en U11 les résultats des oppositions.

En U11, le club recevant devra aussi noter la Poule, le Niveau, la Date et le Lieu. Il scannera cette seule feuille et l'enverra au secrétariat via l'adresse mail du club avant le mardi 12 h.

En U7 et U9, il devra remplir la Feuille Bilan et compléter la Feuille de Plateau avec Date et Lieu. Il scannera donc ces 2 feuilles qu'il adressera comme pour les U11 à [secretariat@footorne.fff.fr](mailto:secretariat@footorne.fff.fr). Ces nouvelles feuilles et le règlement concernant les sanctions seront mis en ligne sur le site du District dès lundi. N'utilisez plus les anciens documents s'il vous plaît.

Autre remarque qui concerne les U11 et les U13 : si l'on veut fidéliser les enfants dans ces catégories, il est urgent d'éviter des scores aberrants type 12 à 0 ou 20 à 0 qui ne grandissent personne. Nous comptons sur l'intelligence des encadrants pour trouver des solutions car elles existent !

Merci de votre attention et de votre compréhension. ».

*Applaudissements*

## **F- Interventions autres personnalités**

André LOUP excuse le Président de la Ligue Pierre LERESTEUX, qui retenu dans des barrages routiers à Saint Lô, ne peut être présent.

**Monsieur Jacky CERVEAU**, représentant LFA et Vice-Président délégué de la LFN

Extraits d'allocution :

« Nous sommes champions du monde. Ce titre c'est le nôtre, c'est le vôtre. Soyez fier de ce titre et partageons-le tous ensemble. **Il a été décidé de dégager un budget de 10 millions d'euros pour apporter des aides à l'ensemble des 15 000 clubs amateurs Français. 4 catégories de clubs vont être bénéficiaires : les clubs de moins de 100 licenciés, les clubs de futsal, les clubs qui ont des écoles de football masculines et féminines. Ces subventions seront cumulables sous forme de bons d'achats. Les modalités seront déclinées à partir du mois de janvier.**

On a à peine fermé le chapitre de la coupe du Monde 2018, que l'on est déjà sur un autre projet : la 8ème Coupe du Monde Féminine qui se déroulera en France. Nous souhaitons faire une grande fête familiale entre le 7 juin et le 7 juillet 2019, et que cet évènement profite à tous. **La ville du**

**Havre a été retenue parmi les 9 villes autres qui recevront cette compétition**, et entre le 8 juin et le 27 juin 2019 nous aurons au Havre 7 rencontres : 5 rencontres de poules, 1 huitième et 1 quart de finale. Il y aura beaucoup d'animations autour de cette Coupe du Monde. Nous avons d'autres projets au Havre : **nous souhaitons rapprocher le sport de la culture**, nous pensons que ce sont des domaines qui sont très proches, et il y aura entre le 10 juin et le 10 juillet une exposition de peinture dédiée au sport féminin qui sera organisée au forum de l'hôtel de ville du Havre. Nous souhaitons laisser un héritage, il est déjà en marche avec le FAFA. **Tout projet d'équipement spécifique dédié au Football Féminin est abondé de 20 % : 15 millions d'euros pour que le Football Féminin puisse se développer dans les meilleures conditions**. Nous avons aussi mis en place des **formations pour les dirigeants qui souhaitent aujourd'hui encadrer une équipe féminine sans aller chercher un diplôme mais une formation en mettant à disposition des bons de formation illimités pour permettre à ces dirigeants d'encadrer correctement une équipe**. Des formations dédiées aux arbitres féminines ont également été mises en place. Une répétition générale aura lieu le 19 janvier au Havre, avec un match amical de l'équipe de France Féminine contre les Etats-Unis. Souhaitons-nous à toutes et à tous une excellente Coupe du Monde, souhaitons qu'elle ait des retombées très positives pour nos clubs et que nous ayons la saison prochaine de très nombreuses licenciées à accueillir mais surtout à fidéliser. Merci à tous. »

*Applaudissements*

André LOUP informe l'assemblée que le District a fait la réservation de 50 packs soit 350 places qui seront offertes aux clubs pour assister à cette Coupe du Monde des féminines au Havre.

**Madame Christine ROIMIER**, Conseillère Départementale,

Extraits d'allocution :

« Vous êtes l'expression d'un des sports les plus pratiqués, les plus structurés, et les plus présents dans le paysage sportif. Vous avez aussi un rôle imminent en termes d'animateur du monde rural et de fabricant de lien social dans notre département, que ce soit en milieu urbain ou rural. Vous avez cette fonction sociale qui est extrêmement précieuse et indispensable. Le département est votre partenaire, nous signons tous les ans avec votre Président un contrat d'objectifs et de moyens. Vous savez que ce contrat est valorisé à hauteur de 14500 € en 2018 et comprend un certain nombre de chapitres et de priorités qui sont les vôtres et les nôtres. André LOUP a rappelé la journée extraordinaire que nous avons passée pour préparer la Coupe du Monde de football avec la venue de footballeurs et d'encadrants de très haut niveau qui a absolument ravi les jeunes Ornais. Tout ceci a été organisé dans un partenariat extrêmement sympathique, constructif et qui s'est très vite mobilisé entre le District et les collectivités locales du département. J'ai écouté avec attention votre enthousiasme pour promouvoir la Coupe du Monde Féminine de Foot. Si le District a des projets en la matière, je pense que nous serons très heureux de pouvoir l'accompagner. Je suis particulièrement sensible à ce qui a été évoqué en ce qui concerne le lien entre le sport et la culture. On l'a déjà expérimenté dans le département de l'Orne. Si certains d'entre vous ont quelques idées de projets à mener à bien, je serai ravie de pouvoir les conduire avec vous. Je voulais à nouveau vous féliciter pour votre engagement et pour votre bénévolat ».

*Applaudissements*

**Monsieur Christian VANNIER**, Président du Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS)

Extraits d'allocution :

« Notre Comité comprend 19 membres, le football a son représentant Raymond LAPORTE qui est le Vice-Président. Il est évident que le football avec ses 84 clubs et ses 10 000 licenciés est le plus gros Comité avec un maillage dans tout le département. Le CDOS est une commission pour développer les politiques sportives. L'année 2018 a été très douloureuse avec la baisse du CNDS. Nous aidons les clubs locaux à mettre en place les thématiques du Comité National Olympique, sport et mixité sociale, professionnalisation des éducateurs, santé, bien-être et handicap, etc. Le

Comité Départemental Olympique espère que les jeux de 2024 boosteront l'action sportive dans l'ensemble du territoire.

Les bénévoles, je tiens à vous remercier pour tout le travail que vous faites ».

*Applaudissements*

## **G - Remise des Récompenses**

Après quelques mots de Franck BOURGET, responsable local du Crédit Agricole, il est procédé à la remise des dotations Mozaïc Foot Challenge :

- En U13 : Us Alençonnaise,
- En U15 : Am La ferrière,
- En U19 : Fc Flers,
- Seniors : Fc Vimoutiers,
- Féminine Seniors : Us Athis.

*Les clubs ont reçu leur récompense sous les applaudissements de l'assemblée.*

## **.H - Intervention partenaire Intersport**

Son commercial annonce qu'Intersport est partenaire du District de l'Orne depuis cette saison et remercie le Président André LOUP de l'avoir invité à participer à cette Assemblée Générale pour faire la présentation du groupe qu'il représente.

Le Président André LOUP prononce la clôture de l'Assemblée Générale du District en remerciant les personnes présentes, le personnel administratif du District ainsi que les membres du Comité de Direction. Il félicite une nouvelle fois tous les clubs et les bénévoles.

*La séance est levée à 12 H 30.*

Le Président du District :

**André LOUP**

Le Secrétaire Général :

**Joël LE PROVOST**



*PV mis en ligne sur le site du District : <http://footorne.fff.fr/> mercredi 12 décembre 2018*